



Journée d'échange technique EAU & URBANISME

Beaune – 29 janvier 2013

Les outils au service de la politique de l'eau

ou

*comment passer de la 1^{ère} dimension à la 4^{ème}
dimension, dans le domaine de l'eau, en ½ siècle*

Thierry SILVESTRE

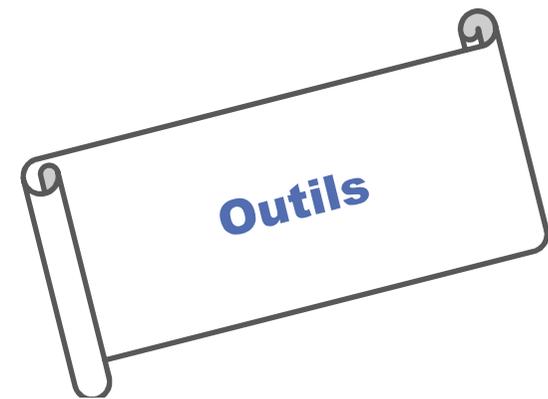
Chef du service Planification - Données
Agence de l'Eau RMC - Besançon



1964



Outils législatifs

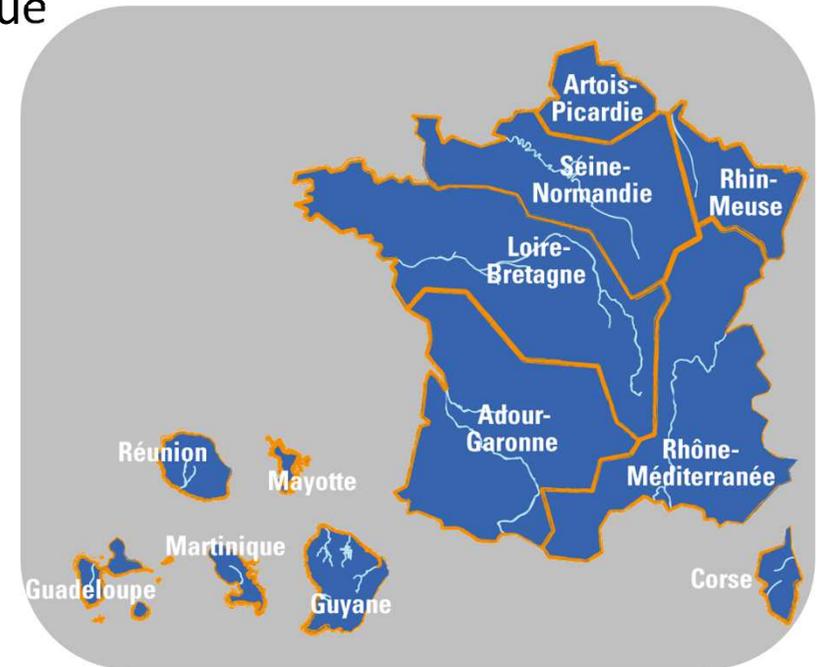


Les Agences de l'Eau : outils économiques



Trois originalités

- 1 – un découpage par bassin hydrographique
- 2 – un parlement de l'eau
- 3 – une autonomie financière





Trois originalités

- 1 – un découpage par bassin hydrographique
- 2 – un parlement de l'eau
- 3 – une autonomie financière

Trois missions orientées vers :

- 1 – la gestion équilibrée de la ressource
- 2 – la lutte contre les pollutions
- 3 – la restauration et la préservation des milieux aquatiques





Aujourd'hui, un programme d'interventions financières centré sur trois enjeux prioritaires

- 1 – économiser et partager l'eau
- 2 – préserver l'eau et la santé
- 3 – restaurer les milieux aquatiques



PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



**SAUVONS
L'EAU!**



1^{ère} dim

1964

Années
80

Outils législatifs

Contrats de Milieu : outils
de programmation

Les Agences de l'Eau : outils économiques

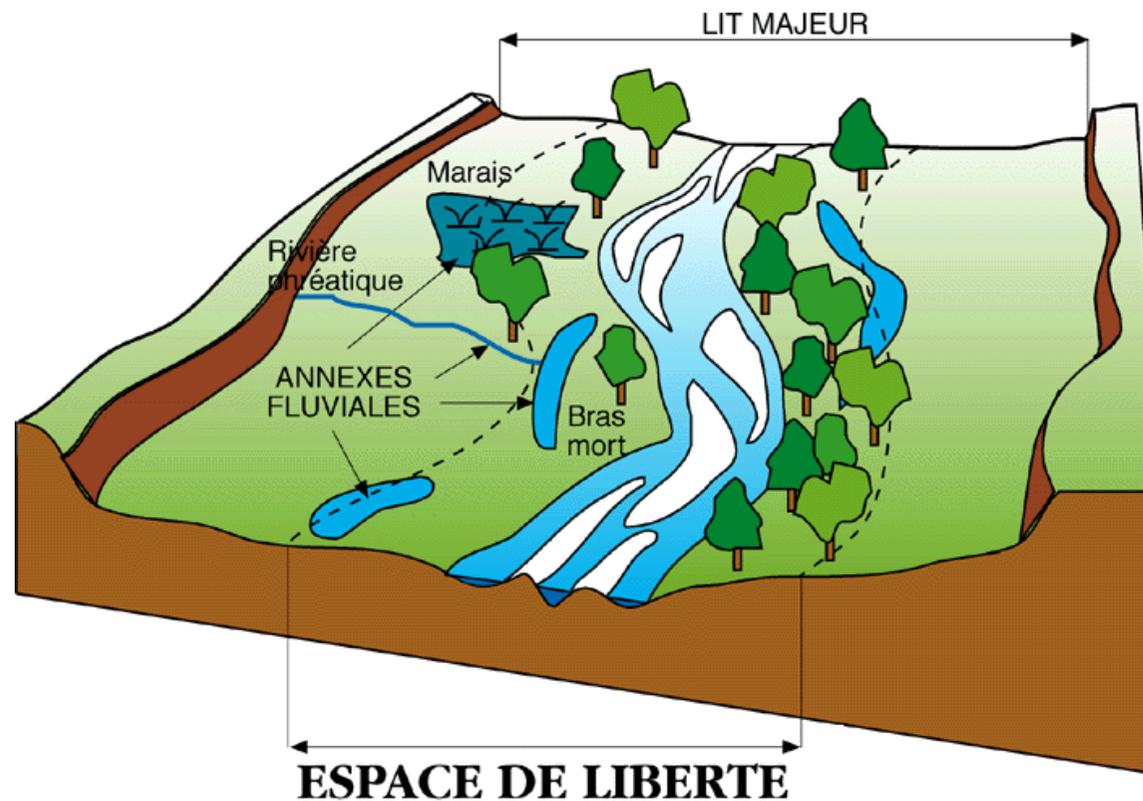




Vers une culture partagée ...

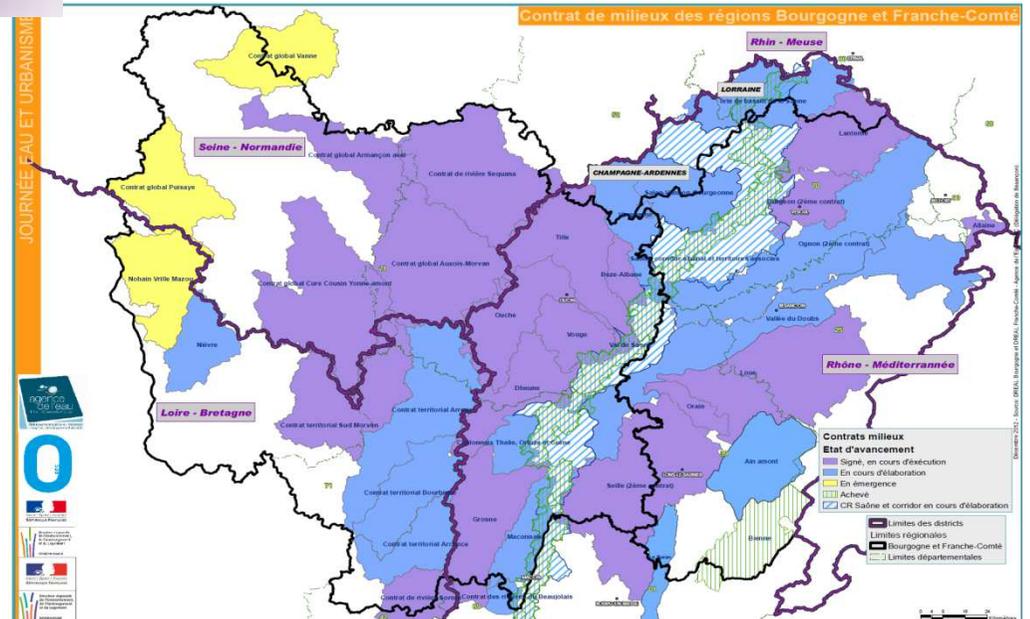
Gestion de l'eau → gestion des milieux aquatiques

Reconnaissance de la notion de "fonctionnalité" des milieux





... et l'apparition des contrats de rivière, de nappe, ...





1^{ère} dim

2^{ème} dim

1964

Années
80

1992

Outils législatifs

**SDAGE et SAGE : Outils
de planification**

**Contrats de Milieu : outils
de programmation**

Les Agences de l'Eau : outils économiques

**Outils de
gouvernance**

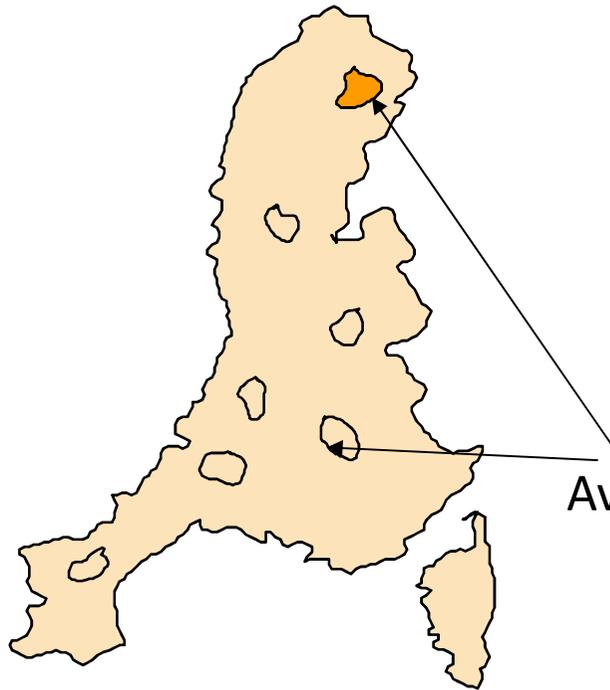




Une nouvelle vision politique

"L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation"

Une planification décentralisée



A l'échelle du Bassin :
Un Schéma Directeur
d'Aménagement et de Gestion
des Eaux par Bassin

Le SDAGE

Avec des déclinaisons plus locales : les Schémas
d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Les SAGE et les CLE





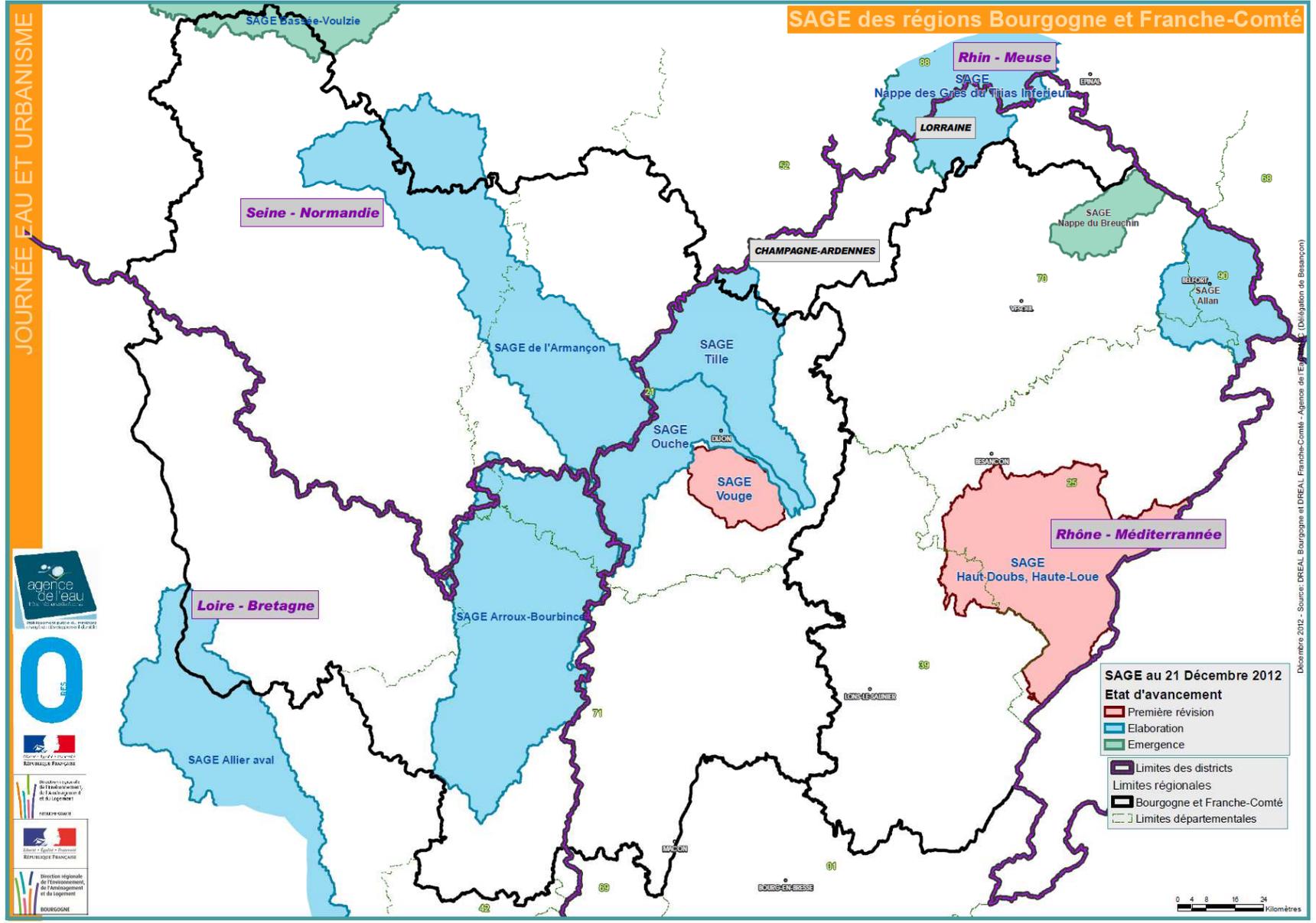
Le SDAGE RMC

1992 ↓ Définition par le Comité de Bassin
1996 ← Approbation par le Préfet Coordonateur de Bassin
2009 ↓ Mise en oeuvre

- Un document de référence pour toutes les questions concernant les milieux aquatiques et l'eau : des pollutions toxiques aux zones humides en passant par les inondations...
- Des orientations et des objectifs avec une portée juridique !



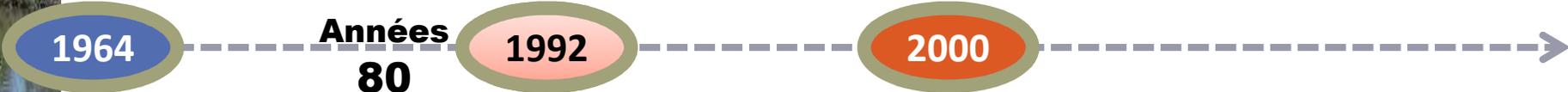
Etablissement public de l'Etat





1^{ère} dim

2^{ème} dim



Outils législatifs

DCE : Outil de planification opérationnelle

SDAGE et SAGE : Outils de planification

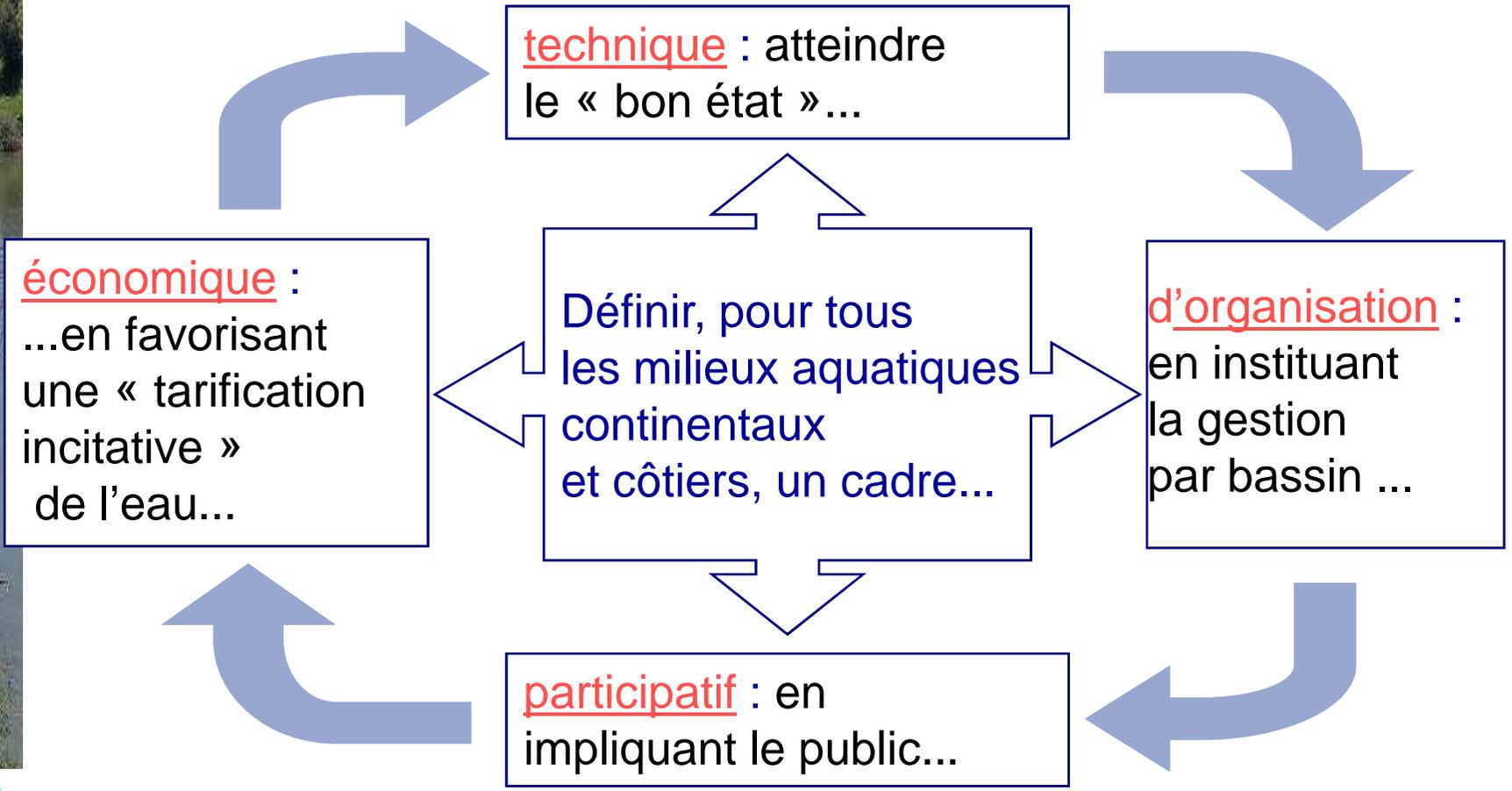
Contrats de Milieu : outils de programmation

Outils de gouvernance multi

Les Agences de l'Eau : outils économiques



Un principe





Quatre objectifs

- ✓ Non dégradation des ressources en eaux superficielles et souterraines
- ✓ Atteinte du bon état en 2015
- ✓ Réduction des rejets toxiques
- ✓ Respect des engagements pris en application des directives existantes dans le domaine de l'eau

Un changement de paradigme

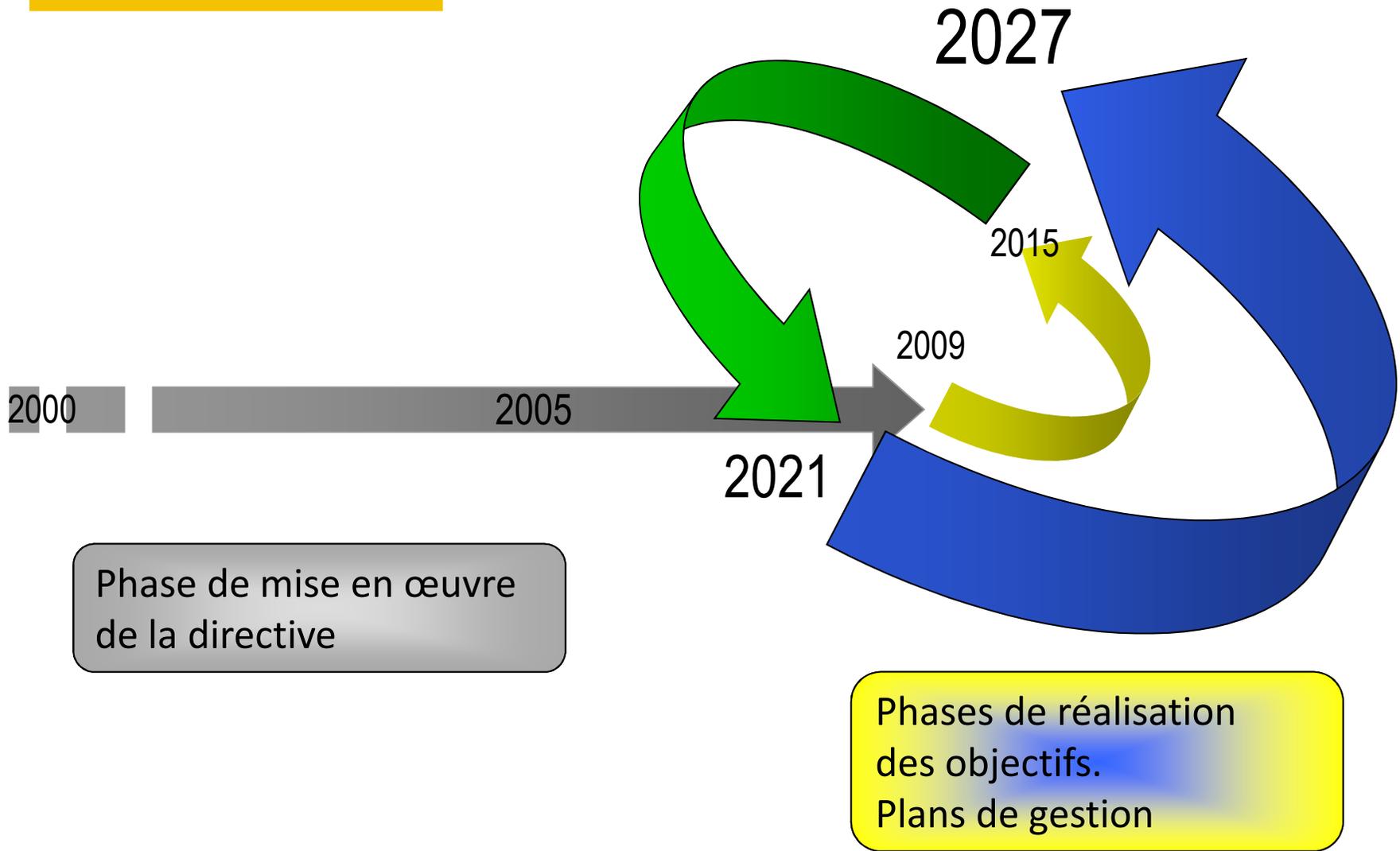
La France a défini le niveau d'objectifs pour lesquels elle s'engage.

il ne suffit plus "d'aller dans le bon sens" , nous sommes dans l'obligation de résultats et non de moyens.





Un calendrier





1^{ère} dim

2^{ème} dim

3^{ème} dim



Outils législatifs

LEMA : renforce la planif. opérationnelle

DCE : Outil de planification opérationnelle

SDAGE et SAGE : Outils de planification

Contrats de Milieu : outils de programmation

Outils de gouvernance multi

Les Agences de l'Eau : outils économiques



Une nouvelle loi sur l'eau qui :

- ✓ conforte le rôle des Comités de Bassins
- ✓ est au service de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau
- ✓ renforce la portée juridique des SAGE (règlement, Plan d'Aménagement et de Gestion Durable)





1^{ère} dim

2^{ème} dim

3^{ème} dim



Outils législatifs

1^{er} plan de gestion et ...

LEMA : renforce la planif. opérationnelle

DCE : Outil de planification opérationnelle

SDAGE et SAGE : Outils de planification

Contrats de Milieu : outils de programmation

Outils de gouvernance multi scalaires

Les Agences de l'Eau : outils économiques





Une déclinaison nationale : la révision des SDAGE

SDAGE

Orientations
fondamentales

Objectifs des
masses d'eau

Documents d'accompagnement

Cartes d'état

Conditions de référence

Registre des zones
protégées

...

Programme de mesures

Mesures de base

Mesures
complémentaires



Évaluation environnementale

État initial

Analyse des effets du SDAGE
sur l'environnement

Mesures d'accompagnement





4 Orientations Fondamentales "transversales"

OF1 - Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité

OF2 - Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques

OF3 - Intégrer les dimensions sociales et économiques dans la mise en œuvre des objectifs environnementaux

OF4 - Renforcer la gestion locale de l'eau et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau



Implication pour les documents d'urbanisme de l'OF 2 "non dégradation" et l'OF 4 "gestion locale et AT"

- ✓ Notion de compatibilité
- ✓ Pas de remise en cause de l'atteinte des objectifs de bon état
- ✓ Pas de remise en cause des effets escomptés du programme de mesures
- ✓ Toutes les masses d'eau sont concernées, quelque soit leur état
- ✓ Prise en compte du cumul des impacts (pluvial, pollutions diffuses et/ou ponctuelles, imperméabilisation, ...)
- ✓ Prise en compte de l'évolution du changement climatique et de la disponibilité de la ressource
- ✓ Association des structures porteuses de SAGE et de contrat





4 Orientations Fondamentales "techniques"

OF5 - Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé

OF6 - Préserver et re-développer les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques

OF7- Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant sur l'avenir

OF8 - Gérer les risques d'inondation en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau





2^{ème} plan de gestion : une nouvelle consultation du public

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Donnez votre avis !

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013



La portée juridique du SDAGE

- ✓ Il est opposable à l'administration ... mais pas au tiers
- ✓ Les programmes et décisions administratives dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendus compatibles avec les dispositions du SDAGE
- ✓ SCOT, PLU et cartes communales doivent être compatibles avec les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les objectifs de qualité et quantité des eaux définis par le SDAGE
- ✓ Il ne peut pas créer de nouvelle décision administrative dans le domaine de l'eau, mais peut agir sur les décisions administratives existantes ou à venir
- ✓ La valeur juridique du SDAGE le place en dessous des lois et décrets





1^{ère} dim

2^{ème} dim

3^{ème} dim

4^{ème} dim



Outils législatifs

1^{er} plan de gestion et ...

LEMA : renforce la planif. opérationnelle

DCE : Outil de planification opérationnelle

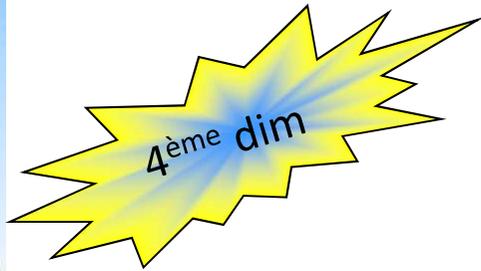
SDAGE et SAGE : Outils de planification

Contrats de Milieu : outils de programmation

Outils de gouvernance multi scalaires

Les Agences de l'Eau : outils économiques



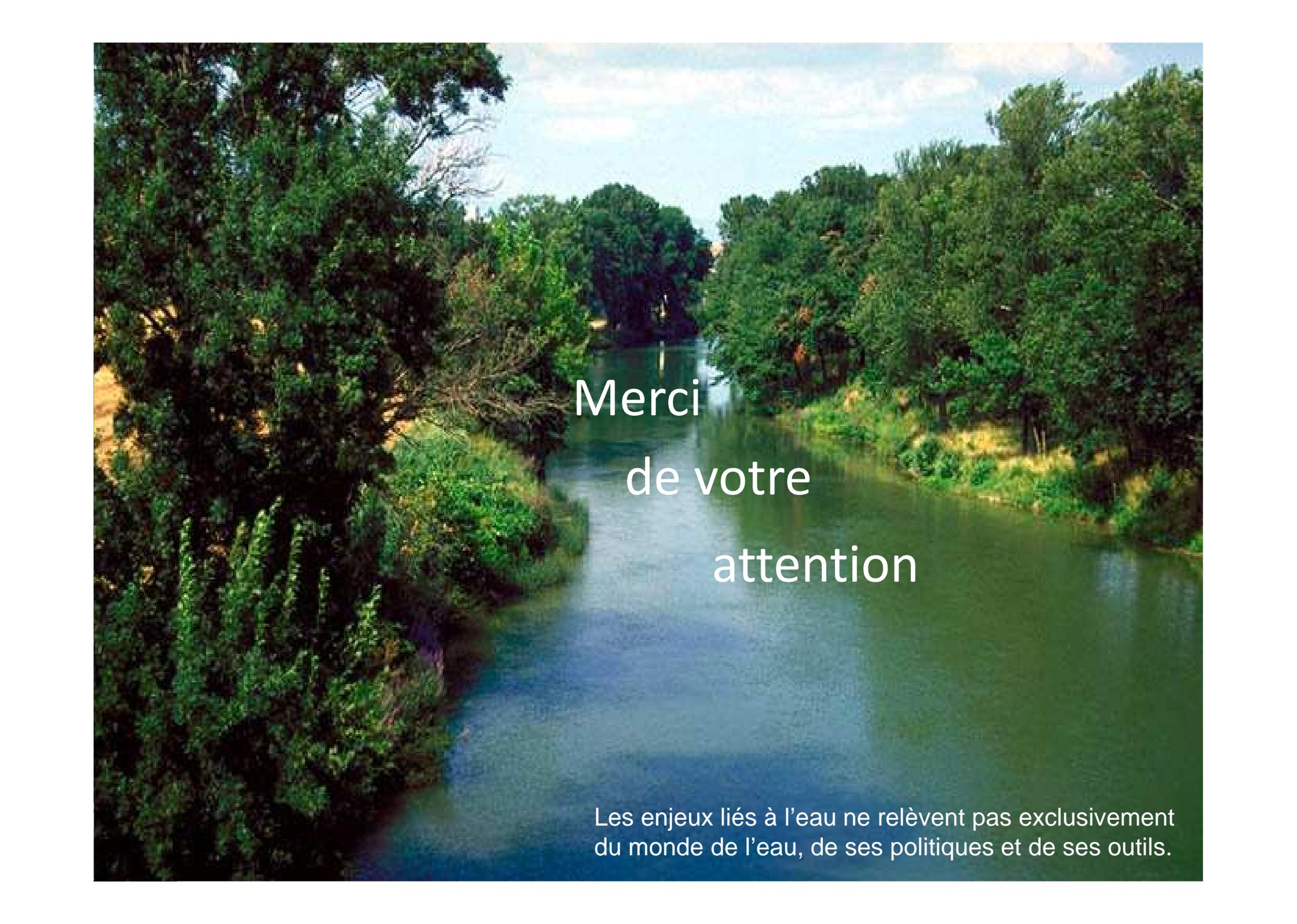


La montée en puissance de la prise de conscience collective et de l'affirmation de la demande sociale



Faire jouer la cohérence des politiques publiques à des échelles appropriées :

- Associer les acteurs de l'eau (au-delà des simples aspects environnementaux) dans les politiques d'aménagement du territoire et réciproquement
- Avoir une approche systémique, complémentaire et non contradictoire entre les différents plans et programmes régionaux ou locaux (PRSE, SCOT, SDC, TVB, SRC AE, ...)
- Viser la coopération et la synergie ($1+1>3$) plutôt que la singularité et/ou la compétition



Merci
de votre
attention

Les enjeux liés à l'eau ne relèvent pas exclusivement du monde de l'eau, de ses politiques et de ses outils.